

Accompagnement du 3C Bordeaux Nord à la réforme des autorisations

Lundi 30 janvier 2023

Equipe opérationnelle

Médecin coordonnateur

0,5 ETP

Secrétariat pour la coordination

0,5 ETP

Secrétariat pour les RCP

1,0 ETP

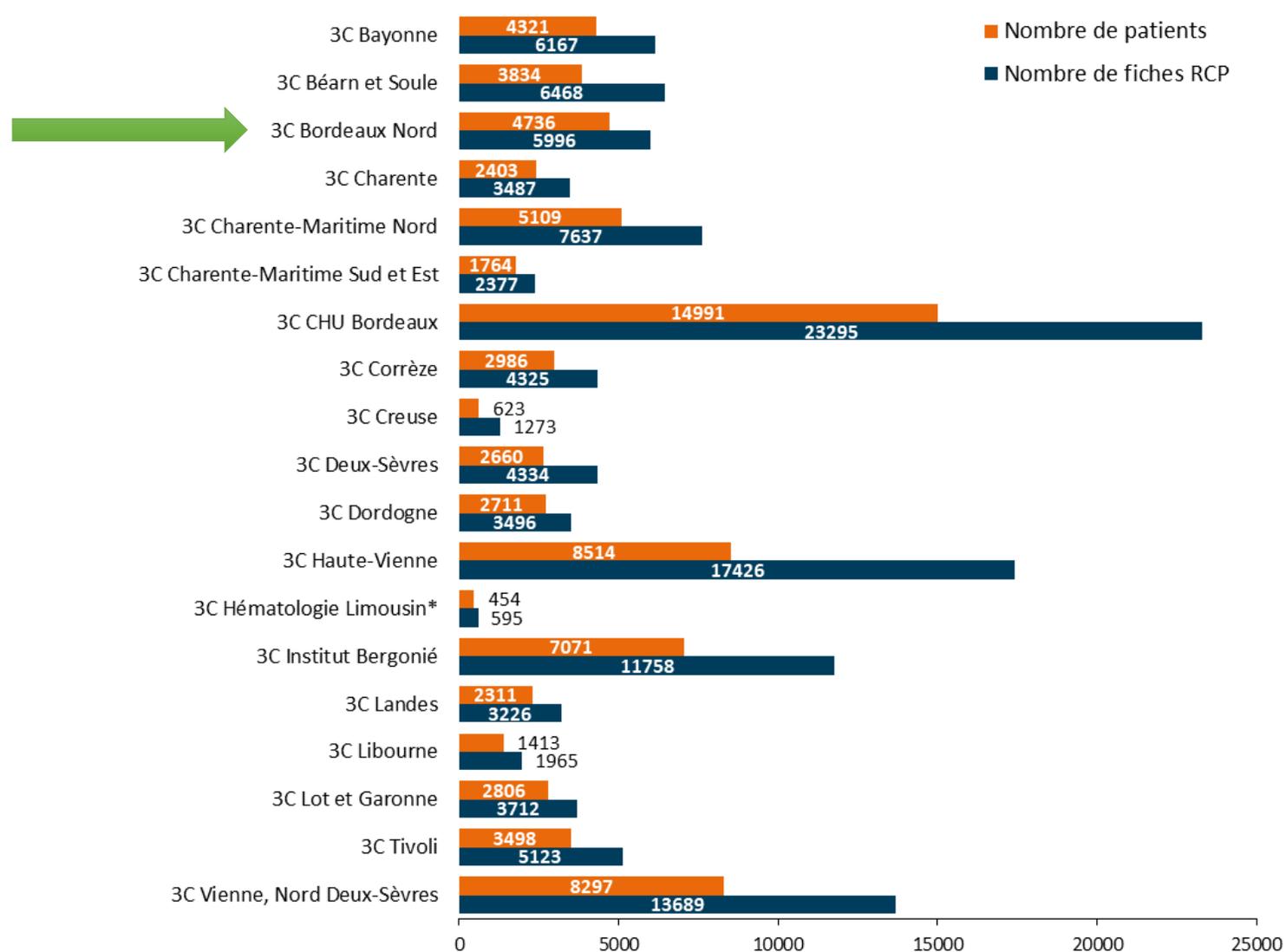
Cadre de santé

0,5 ETP

Activité RCP en 2021

En Nouvelle-Aquitaine :

- 19 3C
- 76,000 patients présentés en RCP
- 126,000 fiches RCP enregistrées



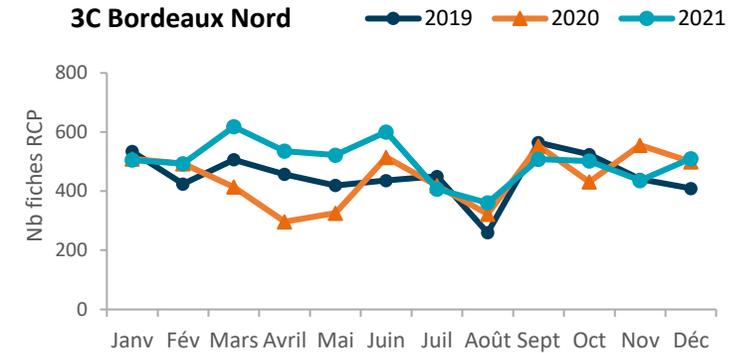
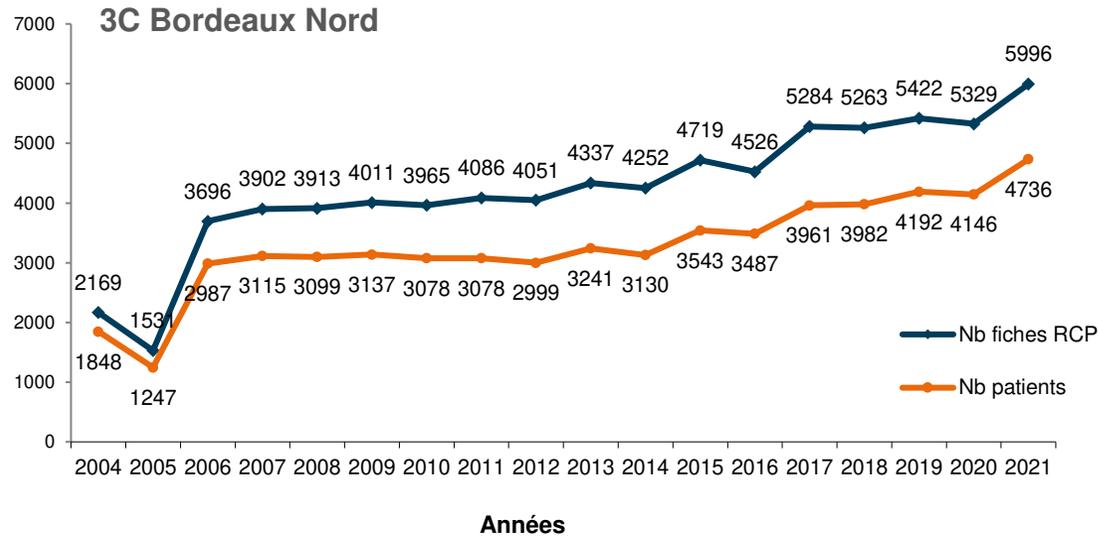
Etablissements du 3C Bordeaux Nord

- Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine
- Polyclinique Rive Droite
- Polyclinique Bel Air, activité urologique
- Polyclinique d'Arcachon
- Polyclinique Saint Augustin, activité urologique et ORL
- Polyclinique Jean Villar, activité digestive
- Maison de santé protestante Bagatelle

L'ensemble des autorisations en radiothérapie, chimiothérapie, chirurgies oncologiques sont représentées au sein du 3C

Activité RCP 3C Bordeaux Nord 2021

361 RCP ↔ 5,996 Fiches pour 4,736 Patients ↔ 95 Médecins



Evolution mensuelle de l'enregistrement des fiches RCP dans le 3C Bordeaux Nord en 2019, 2020 et 2021

- Evolution de l'enregistrement des fiches RCP dans le 3C Bordeaux Nord de 2004 à 2021

PROPOSITIONS CONCRETES AU COPIL/AUTORISATIONS

Accompagnement pédagogique des médecins et directions

- Désignation d'une personne référente 3C par établissement au sein de chaque direction
- Passage dans les CME des différents établissements
- Accompagnement des PMSI et directions pour recueil des seuils d'activité
- Organisation de réunions médicales par RCP pour information sur le renouvellement des autorisations (gradation des soins, RCP de recours, nouveaux critères qualité)
- Lister l'ensemble des conventions déjà existantes
- Vérification et formalisation des 14 critères qualités transversaux
- Planification, avec les cellules qualité, des futures démarches d'auto évaluations

Opportunités / Difficultés rencontrées

- Réévaluations des démarches qualités développées au sein de chaque établissement
- Mise à jour des formalisations des critères qualités suivis par le 3C
- Liens tant avec les directions que les équipes médicales et para médicales
- Difficultés à répondre précisément
 - sur les algorithmes des seuils d'activités
 - sur la signification pratique d'une RCP de recours.
 - sur l'obligation ou pas de conventions entre établissements dans un parcours patient avec gradation des soins
 - sur le projet de restructuration territoriale, en tenant compte du SRS

Suivi / Positionnement des 3C à l'avenir

Actuellement,

- rôle de terrain d'accompagnement des équipes médicales et paramédicales,
- d'aide, de mise en place des démarches qualités en collaboration avec les établissements

A l'avenir et après lecture du projet du nouveau référentiel 3C :

- rôle de contrôle vis à vis des formations professionnelles ? seuils d'activité ?
- Elargissement du périmètre du 3C (nouveaux indicateurs qualités à suivre, nouvelles RCP à organiser...) : moyens humains et fonctionnels constants ou réflexion pour accompagner les nouvelles missions ?